



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110540

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/10/2024 11H17 C:005340 I:05314
V/REF : 963584
V/Email reçu le Lundi 07/10/2024 a 11H17

SELON DEVIS N° 4090088

V/REF.IMM. 00154
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEEN
54 a 66, AV. GENERAL LELERC
69140 RILLIEUX LA PAPE

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Vaulx en Velin, le 15 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 34 EUROPE - 4EME ETAGE - LES ACCES SONT LIBRE ET SI BESOIN,
PASSER A L'AGENCE POUR RECUPERER UN BADGE QU'ELLE LAISSERA POUR NOUS
ADRESSE DE L'AGENCE 62A AVENUE DE L'EUROPE 69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4090088 du 24/09/2024 d un montant de
1499,52 EURO HT

Donneur d'ordre : Mme C. DULAC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

TRAVAUX PREVUS :
PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LES ACCES
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA PORTE COUPE-FEU AU 4EME ETAGE
REGLAGES
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMETURE
REPLI DU CHANTIER

TRAVAUX REALISES :
LE 08/11 A 09H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU 4EME ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE LA PRESENCE D'UNE PORTE
PRISE D'INFORMATION AUPRES DE MME DULLAC, ELLE DEMANDE A NOTRE
PERSONNEL DE NE PAS EFFECTUER LE REMPLACEMENT MAIS DE LA LAISSER DANS
LE LOCAL SUR PLACE POUR EN AVOIR UNE EN STOCK
DEPOSE DE LA PORTE DANS LE LOCAL ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 08/11/24 a 16H11 _ Env oi CR/AB

VOTRE ACCORD SUR DEVIS VOUS SERA FACTURE EN REGIE CONTROLEE
LA FACTURE COMPREND
- LE DEPLACEMENT
- LA MISE EN STOCK DE LA PORTE DANS LE LOCAL



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110540

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

- LE PRIX DE LA PORTE

NOUS CLOTURONS CE DOSSIER MAIS NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION SI
NECESSAIRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	29,12	29,12
2,00	H(s) Menuisier le 08/11	69,98	139,96
2,25	H(s)2ème personnel le 08/11	53,13	119,54
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Porte coupe feu	736,52	736,52
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	39,45	39,45
TOTAL H.T.			1064,59
T.V.A. a 10,00%			106,45
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1171,04</u>

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 963584 du 07/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

34 AVENUE DE L EUROPE

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

THCMEIPCI Txv hors contra Menuiseries int Partie cne int.

00154-00003-00001 34 AVENUE DE L EUROPE

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Délai

Date limite exécution : 22/10/2024

Observations

Porte manquante au 4 eme etage

Merci de bien vouloir mettre une poignée requin

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00092 Fourniture porte coupe feu selon devis 4090088 jusqu'à 2,70 x 2,20 maxi prépeinte blanc avec n° Garage	1,00	736,52	736,52	73,65	810,17
MS00092 Travaux de menuiserie selon devis 4090088 jusqu'à 2,70 x 2,20 maxi prépeinte blanc avec n° Garage	1,00	763,00	763,00	76,30	839,30
Total H.T.					1 499,52
Total TVA					149,95
Total TTC					1 649,47

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DULAC Caroline le 07/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



Bon de Commande

N° : 963584 du 07/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **34 AVENUE DE L EUROPE 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **07/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 963584